



Mon propriétaire a décidé de vendre son bien, mais....

Par **fyska_old**, le **10/07/2007** à **17:37**

Mon propriétaire vient de m'informer qu'il voulait vendre son bien, je suis locataire depuis presque 9 ans, mon bail est de 3 ans reconductible tacitement. Quels sont mes droits dans ce cas précis et mes obligations ? quels sont ceux de mon propriétaire ? Quels recours ai-je ? Par avance , merci.

Par **Jurigaby**, le **11/07/2007** à **15:00**

Bonjour.

Vous avez le droit d'acheter le bien au prix proposé par votre propriétaire.

Vous disposez d'un droit de préemption ce qui signifie que si vous acceptez l'offre, vous primerez sur les autres acheteurs, s'il y en a.

Mis à part ça, vous n'avez pas de recours pour vous opposer à la vente.